

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DÉLIBÉRATION n° 10/2010**
OBJET : BUDGET PRIMITIF 2010

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 20
Excusés	: 2
Pouvoir	: 1
Votants	: 21

SÉANCE DU 23 MARS 2010

L'an deux mille dix, le mardi vingt-trois mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept mars 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Danielle MAINCENT, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Jacques BARRERE qui a donné pouvoir à Marie-Anne ROUAN, Maurice ELSTUB.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif de l'exercice 2010 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	: 3.715.267,87 €
Section d'investissement	: 2.827.349,82 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, chapitre par chapitre avec reprise des résultats, à l'unanimité, le budget primitif 2010.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le
et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le